

Financière de Tubize SA  
 Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles  
 ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 24 SEPTEMBRE 2025  
 RESULTAT DES VOTES

Résolution	Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés	Proportion du capital social représentée par ces actions	Nombre total de votes valablement exprimés	Nombre de votes POUR	Nombre de votes CONTRE	Nombre d'abstentions	% Approbation
Approbation des modifications à la politique de rémunération établie conformément à l'article 7:89/1 du Code des sociétés et des associations	30,953,162	69.54%	30,953,162	30,309,803	255,633	387,726	97.9215%
Confirmation de la cooptation de Madame Carinne Brouillon en qualité d'administratrice, intervenue par décision du conseil d'administration en date du 6 juin 2025, son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2029	30,953,162	69.54%	30,953,162	30,948,958	4,063	141	99.9864%
Confirmation que Madame Carinne Brouillon est nommée en qualité d'administrateur indépendant, celle-ci répondant aux conditions d'indépendance du Code des sociétés et des associations et du Code de gouvernance d'entreprise 2020. Le conseil d'administration confirme ne pas avoir d'indication d'un élément qui pourrait mettre en doute l'indépendance de Madame Carinne Brouillon	30,953,162	69.54%	30,953,162	30,953,021	-	141	99.9995%
Confirmation de la cooptation de Madame Iris Löw-Friedrich, en qualité d'administratrice, intervenue par décision du conseil d'administration en date du 6 juin 2025, son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2029	30,953,162	69.54%	30,953,162	29,181,139	1,771,882	141	94.2751%